



## Je veux quitter ma compagne avec qui je suis pacsé

Par **lionellome**, le **09/06/2009** à **08:58**

Bonjour,

Je veux me séparer de ma compagne avec qui je suis pacsé. Nous avons 2 enfants de 2 et 4 ans. Par ailleurs, nous avons également une maison pour laquelle un prêt immobilier est en cours.

Je voulais savoir quels étaient les conseils utiles afin que cela se passe le mieux possible (ou plutôt limiter les dégâts). En sachant que la communication ne fonctionne plus depuis longtemps entre nous.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **fabienne034**, le **10/08/2009** à **19:11**

Il ya soit la façon sauvage, un huissier lui délivre un acte pour la prévenir que c'est fini soit vous négociez ensemble une convention de rupture de pacs

pour tout savoir sur la rupture de pacs:

www. (supprimé)

allez en bas de page sous rupture d'espaces

Par **Tisuisse**, le **10/08/2009** à **19:19**

A Fabienne,

Bonjour,

Désolé mais nous n'acceptons pas les liens qui sont payants; ce n'est ni dans notre esprit d'aide ni dans notre charte.

En ce qui concerne la forme du document de rupture, le greffe du tribunal pourra tout autant, et gratuitement, informer les demandeurs.